



# BAL Bulletin des Amopaliens Landais

Octobre 2014

Association des Membres de  
l'Ordre des Palmes Académiques  
Section des Landes

Reconnue d'utilité publique, décret du 26-09-1968

## Sommaire

Trimestriel 14<sup>e</sup> année  
ISSN : 1969-0088

# N° 52

Le mot du président	1
Sortie en Pays Basque	2
Socoo	14
Devoir de mémoire	15
L'orange de Noël	
Souvenirs	16
Langue française	18
À méditer	19
Devinette	
Dire ne pas dire	20
L'accident vasculaire cérébral	21
Détente	22
L'agenda de la section	
Important	23
Informatique et Internet	
Poésie	24

### AMOPA : Bureau national

Président : M. Michel BERTHET

Vice-présidents :  
M. Gérard COLPIN  
Mme Anne MATHIEU  
M. Roger SAVAJOLS

Secrétaire général : M. Henry RENÉ  
Secrétaires généraux adjoints :  
M. Pierre LOUPIAS et M. Pierre PICHÉREAU

Trésorier général : M. Jean - Pierre BIOT

Secrétariat : 30 avenue Félix Faure 75015 Paris  
Tél. : 01 45 54 50 82 Fax : 01 45 54 58 20  
Mél. : amopa@wanadoo.fr  
Site internet : <http://www.amopa.asso.fr>

### AMOPA : section landaise

Président : M. Bernard BROQUA  
19 Rue Chantemerle 40800 Aire sur l'Adour  
Tél. : 05 58 71 87 12  
Mél. : Bernard.Broqua@orange.fr

Secrétaire : M. Jean-Marie LAURONCE  
194 route de Montfort  
40100 Dax  
Tél. : 05 58 74 64 71  
Mél. : jean-marie.lauronce@orange.fr

Trésorière : Mme Marie-Claude DUPOUY  
299 rue du Pégly Apt 17 40000 Mont de Marsan  
Tél. : 05 58 75 24 19  
Mél. : dupouy.marieclaude@neuf.fr

Site AMOPA Landes  
<http://amopa-landes.pagesperso-orange.fr>  
Mél. : amopa-landes@orange.fr

## Le mot du président

Chères amies, chers amis,

Le mois de novembre a toujours été à mes yeux celui d'une certaine douceur de vivre. Les magnifiques couleurs des arbres, les senteurs des sous-bois pleines de promesses de bons champignons et de châtaignes... Quelques bonnes soupes de potiron ou une bonne garbure, les palombes mais hélas plus de tue-cochon, on guette le passage des grues... La lune et son halo nous invitent à la rêverie tout en nous prévenant gentiment que le froid arrive et l'on redécouvre le plaisir d'un bon feu de bois. L'océan se déchaîne, spectacle merveilleux, grondements, vagues énormes appellent à une certaine modestie.

Un mois aux multiples facettes, un charme certain, osmose de plaisirs, d'admiration et de nostalgie, c'est à ce moment-là que j'aime me replonger dans « Les Fleurs du mal » de BAUDELAIRE me laissant aller à un spleen certain mais pas négatif. C'est sans doute dans ces jours qui peuvent sembler ambigus que nos sentiments se font doux, prenant leur quintessence dans l'atmosphère ambiante.

C'est désormais une tradition landaise : le mois de novembre est celui de la cérémonie solennelle de remise des prix des concours, en présence d'un représentant de la préfecture et de notre directeur académique. Je tiens à saluer la fidélité de ces présences marquantes pour nos jeunes. Des présences qui sont amicales et très paternelles pour nos candidats.

Nous récompensons donc tous les élèves sélectionnés par les établissements, environ soixante-cinq par an. Ce nombre étant appelé à augmenter...

Cette cérémonie est une fête pour les jeunes, leurs professeurs, leurs parents et... les amopaliens ! C'est la reconnaissance de l'amour de la langue française, des talents, de la bonne volonté : une belle journée pour le moral, parfois mis à rude épreuve en cette période difficile.

Mais le talent... qu'est-ce donc ? Un don de la nature mal distribué parmi les êtres humains ? Je ne le crois pas, le talent peut être inné, il peut être aussi le fruit d'un long travail volontaire sur soi-même. Il est aussi très divers dans son expression. Certains seront plus talentueux dans l'usage de la langue, d'autres des mathématiques, des sciences, des techniques, d'autres enfin s'expriment pleinement dans des œuvres manuelles que nous serions bien incapables de réaliser.

Une démocratie impose le respect de l'autre, de son entité, de sa plénitude. Elle doit permettre à chacun d'exprimer ses choix sans contrainte. Respecter l'autre c'est l'écouter et accepter, reconnaître son talent, fut-il différent du nôtre !

Cela ne peut se faire que dans le respect de l'Homme, de ce qu'il est, mais aussi de la société, de son organisation.

Être talentueux c'est sans doute se projeter dans l'avenir, sans faire table rase du passé même s'il faut en tirer les enseignements pour aller plus loin, faire mieux.

Être talentueux quel que soit son talent, c'est aussi faire preuve de modestie, respecter l'autre, les autres en leur laissant au-delà des lois et règlements bien nécessaires la liberté de s'organiser.

Il serait dommage que des talents soient mis à l'écart au nom de je ne sais quelle politique ou règle dont les seuls effets seraient de briser les bonnes volontés.

Je nous souhaite à tous d'avoir un esprit ouvert, réceptif à l'autre, lui permettant d'exprimer son talent, nous prouverons ainsi que nous avons celui de comprendre, peut-être tout simplement celui d'aimer et de faire confiance, en toute modestie.

Avec toute mon amitié.

Bernard BROQUA

# Sortie en Pays Basque

Mardi 23 septembre 2014



Départ de Mont de Marsan à 7 H 30, avec un temps couvert, direction Bayonne où nous retrouvons les deux guides journalistes naturalistes qui vont nous accompagner durant cette sortie. Il s'agit de Jean-Charles MAILLOT et de Jean-Louis ROUZIES.

Le thème de la journée : « Découverte du Peuple de l'Océan ».

## SAINT-JEAN-DE-LUZ



Jadis propriété des chanoines de la cathédrale de Bayonne. L'afflux de population due au port florissant, Ciboure fut urbanisée. Le couvent des Récollets fut implanté à proximité du pont qui relie les deux communes permettant d'apaiser les relations entre elles. La Baronnie de Saint-Jean-de-Luz appartient au Chapitre de Bayonne jusqu'en 1570.

Elle fut souvent pillée par les Espagnols et dévastée par un incendie en 1558.

Henri IV entreprit de construire le Fort de Socoa pour protéger la baie et faciliter le mouillage des navires. Un mur de garantie fut érigé en 1627, mais s'avéra insuffisant.

Les maisons des XII<sup>e</sup> et XIII<sup>e</sup> siècles disparurent lors des raz-de-marée en 1680, 1749 et 1782.

Napoléon III fit construire des digues à partir de 1860, la dernière ne fut achevée qu'en 1895 (35 ans ! Car les tempêtes détruisaient ce que les hommes construisaient). Malgré toutes ces protections la tempête de cet hiver a causé de gros dégâts.

À l'époque de la pêche à la morue, les pêcheurs négligeaient les sardines. Saint-Jean-de-Luz est pourtant devenu le premier port de pêche à la sardine, avec un essor particulier durant la première partie du XX<sup>e</sup> siècle et la venue de familles de Concarneau.

**LA MAISON DE L'INFANTE** : Joanoenea. En 1660, l'Infante d'Espagne, Marie-Thérèse y séjourna



avant son mariage avec Louis XIV. Elle appartenait à un riche armateur, Joannot de HARANEDER qui fut anobli par Louis XIII pour avoir armé deux navires pour le siège de La Rochelle. C'est un exemple d'architecture classique de l'époque avec ses doubles arcs de galeries à la vénitienne et les lucarnes situées sur la corniche. Sa façade rosée en pierre et en brique, lui donne un air de palais italien. Elle est surmontée d'une tour de vigie pour surveiller la flotte.

**LA MAISON DE LOUIS XIV** : Maison Lohobiague. C'est le nom du riche armateur qui l'a faite construire en 1643. Louis XIV y a séjourné pendant dix jours avant son mariage avec l'Infante Marie-Thérèse. Elle est de style classique avec deux tourelles d'angle coiffées de toits en ardoise.



**LE MARIAGE DE LOUIS XIV ET DE L'INFANTE MARIE-THÉRÈSE D'AUTRICHE**. Les époux ont 22 ans et sont doublement cousins. Marie-Thérèse est la fille de Philippe IV, roi d'Espagne et d'Élisabeth de France. Louis XIV est le fils de Louis XIII et d'Anne d'Autriche. Cette dernière est la sœur de Philippe IV. Élisabeth de France est la sœur de Louis XIII.

Le mariage se déroule le 9 juin 1660 en l'église Saint-Jean-Baptiste de Saint-Jean-de-Luz avec l'approbation du Pape (malgré la mésalliance génétique...).

Une vingtaine d'entrevues avaient eu lieu auparavant notamment sur l'Île aux Faisans pour décider de ce mariage. Les fiancés se rencontrent pour la première fois trois jours avant la cérémonie. Cette union essentiellement politique s'avère un coup de maître du Cardinal MAZARIN, parrain de Louis XIV et investi de la confiance d'Anne d'Autriche.

Le Traité des Pyrénées le 7 novembre 1659 met fin à la guerre entre la France et l'Espagne.

- La France reçoit l'Artois et le Roussillon.



- Louis XIV doit épouser l'Infante Marie-Thérèse d'Autriche, ce qu'il accepte bon gré mal gré.

- Une lourde dot d'un demi million d'écus doit être versée en trois fois par l'Espagne en échange du renoncement par Marie-Thérèse, Louis XIV et leurs descendants aux droits éventuels sur la succession. Cette somme est tellement énorme qu'un seul paiement fut honoré. À la mort du roi d'Espagne et lors des guerres de Succession, les Français réclament leur dû.

Ce Traité fut donc scellé par le mariage. (contrairement à la pratique en cours, la nuit de nocce se passa sans témoins).

Il y avait eu un mariage par procuration, précédemment en Espagne, sans la présence de Louis XIV qui ne pouvait franchir la Bidasoa, et ce pour avoir les signatures côté espagnol. Marie-Thérèse d'Autriche fut menée à l'autel par Don Luis de HARO, l'homologue de MAZARIN.

**RUE DE LA RÉPUBLIQUE** : on peut voir une maison du XVI<sup>e</sup> siècle, en pierre de taille, très bien conservée.

**MAISON ALEXANDRENIA** : d'architecture des XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècles, cette maison est mitoyenne avec la Maison aux Trois Canons. La façade est constituée d'un maillage de pans de bois ou colombages.



**MAISON AUX TROIS CANONS** : trois gargouilles en terre cuite sont fixées sur la corniche de cette maison, permettant d'écarter les eaux pluviales de la façade.

### L'ÉGLISE SAINT JEAN-BAPTISTE

Du bâtiment primitif du XII<sup>e</sup> siècle il ne reste rien. On peut découvrir des vestiges de l'église gothique du XV<sup>e</sup> siècle : un pilier, des nervures de pierre, des fenêtres occultées. Trois autres fenêtres occultées datent de la fin du XVI<sup>e</sup>, début XVII<sup>e</sup> siècle.

Lors du mariage de Louis XIV avec Marie-Thérèse d'Autriche, le 9 juin 1660, l'église était en plein chantier. Le couple royal franchit une porte ouverte en 1650 sur le mur sud. Cette porte a été murée vers 1669. On peut y voir la plaque commémorative du mariage.

Les dimensions actuelles :

- hauteur sous voûtes : 20 m
- longueur totale : 48 m
- largeur : 18 m
- hauteur du clocher : 35 m

Elle est classée aux Monuments historiques le 7 mars 1931.

**Le clocher** : en 1706, la flèche du clocher touchée par la foudre fond et est remplacée par un petit toit plat de tuiles, encore en place. Les cloches furent sauvées.

**Le retable** : il est remarquable, en bois sculpté, à trois registres. Il comporte 18 statues de saints et des décors naturalistes. C'est Martin de BIDACHE, entrepreneur menuisier qui mena à bien l'exécution de l'ouvrage sous les ordres du marguillier du Conseil de la Fabrique de 1666 à 1672.

Il est classé aux Monuments historiques le 5 décembre 1908.



**Les galeries** : elles sont en châtaignier et furent rénovées en 1857 grâce à des dons de Napoléon III et de l'Impératrice Eugénie.

**L'orgue** : il fut construit en 1659 en vue du mariage royal. Il a été restauré en 1874. Son buffet est classé au titre d'objet des Monuments historiques, le 5 décembre 1908.

**Les fonts baptismaux** : on remarque les inscriptions en basque.

**Le bateau votif** : il est rapporté de Terre-Neuve par la famille Soudre originaire de Saint-Jean-de Luz. Elle en fit don à l'église en 1865. Il est placé au-dessus de l'entrée de l'église. Autrefois suspendu à des cordes de chanvre, sensibles à l'humidité, il servait de baromètre. Avant de prendre la mer, les pêcheurs venaient prier et regarder la position du bateau.



4

**Un banc** : au premier rang, on remarque le banc réservé aux armateurs, sur lequel apparaissent leurs initiales.

**La chaire** : construite en 1878, elle représente Saint Michel terrassant le démon.



**Le Jugement du Christ** : c'est un tableau du XVII<sup>e</sup> siècle retouché en 1879. Le verdict des personnages est inscrit dans une bulle aux pieds de chacun.

### L'HÔTEL DE VILLE DE SAINT-JEAN-DE-LUZ



Les armoiries de la ville sont adoptées en 1992, on peut y voir :

- le navire à trois mâts qui rappelle l'activité maritime,
- le lion d'or et la crosse épiscopale qui évoquent quatre siècles de l'histoire de la ville.

Dans une cour se trouve une reproduction de la statue équestre, grandeur nature de Louis XIV à Versailles. On doit cette œuvre à GIRARDON.

L'hôtel de ville construit en 1657 a été réactualisé.

**PLAQUE EN L'HONNEUR DES HOMMES DE LA MER À SAINT-JEAN-DE-LUZ** (y figurent les plus glorieux).

Les Luziens ont payé un lourd tribut à l'activité de la course. En 114 ans de la fin du XVII<sup>e</sup> à la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle, 3 477 marins ont disparu et 400 furent prisonniers.



Les plus connus :

**Jean-Baptiste D'ETCHEVERRY** : mandaté par CHOISEUL, secrétaire d'État à la Marine sous Louis XV, à 70 ans il part vers l'Archipel des Moluques pour chaparder des plants de girofliers, cannelliers, muscadiers pour les amener aux Antilles. Les Hollandais punissent de mort toute tentative d'exportation, mais tous leurs vaisseaux furent détruits.

**DETCHEVERRY** : premier corsaire basque ayant reçu une Lettre de Marque de Henri IV.

**Louis DE HARISMENDY** : en compagnie de Joannis de SUHIGARAYCHIPY (dit Coursic), il a réussi, à la fin du XVII<sup>e</sup> siècle, à mettre à mal la flotte hollandaise.

**François Martin SOPITE** : en 1635, il construit le premier navire-usine pour la chasse à la baleine.

**Joannis SOPITE** : corsaire, il compte dans sa carrière 27 victoires surtout au détriment des Anglais qui le considèrent « comme le pire ennemi que leur pays ait jamais connu ».

**Étienne PELLOT** : surnommé « le renard basque », il est corsaire à 13 ans, retraité à 47 ans. Il commande plusieurs bâtiments, faillit perdre une jambe. Refusant l'amputation, il retourne le scalpel contre le chirurgien et se sauve tant bien que mal...Quatre fois les Anglais le font prisonnier, quatre fois il s'évade. Il fut Chevalier de la Légion d'Honneur et mourut, à plus de 80 ans en 1856, l'année où l'abolition de la Course sur le plan international fut proclamée.

**Jean DALBARADE** : né à Biarritz il n'en est pas moins surnommé « Le Bayonnais ». Lieutenant à 17 ans, contre-amiral sous Louis XVI, ministre de la Marine pendant la Révolution, il a à son actif de nombreuses victoires et blessures.

**DUCONTE** : en une seule sortie il a capturé 11 navires anglais.

**Jean LAFITTE** : corsaire, parfois pirate il fait fortune avec son frère Pierre, dans le commerce clandestin des esclaves. Avec une flotte de 50 navires il contrôle le commerce à l'embouchure du Mississipi et une partie du Golfe du Mexique. Il s'installe au large de la Nouvelle-Orléans dans l'île de Baratavia qu'il tient pour « son royaume ». Les Américains l'utilisèrent dans la lutte contre les Anglais. On ignore quelles furent les circonstances de son décès.

**Bernard Renau D'ÉLISSAGARAY** : c'est un marin, ingénieur qui invente la galiote. À la fin du XVII<sup>e</sup> siècle il participe à deux sièges d'Alger. Il fonde l'École Supérieure des Officiers de Marine et écrit un traité sur les liqueurs. Il est mort au début du XVIII<sup>e</sup> siècle.

## LE FORT DE SOCOA (le coin en basque)



Nous y arrivons vers 11 h 30, avec le soleil. C'est Louis XIII qui construisit ce fort pour protéger l'accès à la baie de Saint-Jean-de-Luz et le petit port de Ciboure, des vagues de l'Atlantique.

En 1636 les Espagnols qui envahirent la côte basque, poursuivirent les travaux qui seront renforcés plus tard par VAUBAN sur les ruines laissées par les Espagnols après la guerre de 30 ans.

Il appartient depuis 2012 à la Communauté des Communes Sud Pays Basque.

## CIBOURE

On peut y voir la maison Estebania ou maison RAVEL. Construite par un armateur cibourien, Esteban d'ETCHETO, elle est de style hollandais. MAZARIN y séjourna lors du mariage de Louis XIV avec Marie-Thérèse d'Autriche. Maurice RAVEL y vit le jour le 7 mars 1875. Elle abrite l'Office de Tourisme de Ciboure.

SOPITE, l'inventeur du premier bateau-usine qui permet de dépecer l'animal et de recueillir son huile sans accoster, est natif de la ville.

Joseph ITURRIA, jeune marin cibourien, eut l'honneur de faire partie de l'équipage de « La Belle Poule » qui ramena les cendres de Napoléon 1<sup>er</sup> de Sainte-Hélène, en France.

## CHASSE CÔTIÈRE ET CHASSE AU GRAND LARGE

Historiquement, dans cette région ainsi que sur les rivages de la mer de Chine et du Japon se trouvaient les premiers chasseurs de baleines. La pêche se pratiquait de manière rudimentaire. On a retrouvé, dans une grotte des fragments de harpons fabriqués dans des os de renne. Ils étaient utilisés à la fin du magdalénien, il y a environ 15 000 ans.

Cette baleine nommée franche, ou d'Atlantique Nord ou franche noire ou baleine de Biscaye est surnommée la baleine des Basques. Elle mesure 20 mètres de long, pèse 60 tonnes dont 10 à 15 tonnes de graisse. Sa dépouille s'avère donc facile à remorquer pour la dépecer sur la grève puisqu'elle flotte. L'adjectif franche lui est attribué parce qu'elle possède un caractère

paisible et est facile à chasser.

Actuellement elle ne se reproduit plus dans le Golfe de Gascogne mais dans l'Atlantique Nord.

On trouve les prémices de cette chasse côtière au Moyen Âge. En effet, la terre pauvre ne permet pas de nourrir la population et le jeûne de 150 jours (mercredi, vendredi, samedi) imposé par l'Église interdit la consommation de viande. Or, la baleine est considérée comme du poisson et sa chair est alors surnommée par les Basques « le lard de Carême ».

De plus, son huile va être commercialisée. En 670 on trouve une pièce comptable dans un monastère normand, concernant la vente d'huile de baleine basque.



De 844 à 1023 les Vikings colonisent la Côte Basque et apportent de nouvelles techniques, notamment la pinaza (pinasse). C'est un bateau de petite taille avec des rameurs et un harponneur qui permet d'approcher au plus près la baleine.

Depuis les atalayas (tours de guets), les guetteurs scrutent l'océan. Lorsque la baleine apparaît, ils émettent des signaux de fumée pour avertir les pêcheurs qui s'élancent à sa rencontre. Le harponneur balance un harpon, la baleine plonge pour essayer de s'en défaire, puis remonte pour respirer. C'est alors qu'un deuxième harpon est lancé en direction de la cage thoracique pour atteindre le poumon ou le cœur. Le harponneur finit souvent son travail sur le dos de la baleine.

Le dépeçage a ensuite lieu sur la grève : la graisse est fondue, la viande est séchée et le squelette servira aux charpentes des maisons.

Cette pratique se propage sur toute la côte.

Entre 1261 et 1498, le Chapitre de la Cathédrale de Bayonne exige des chasseurs biarrots une dime, soit 1/10 des revenus du commerce de la baleine, plus la langue considérée comme un morceau de choix, sinon c'est l'excommunication. (l'inimitié entre Bayonne et Biarritz remonte-t-elle à cette époque ?).

Entre le X<sup>e</sup> et le XIII<sup>e</sup> siècles, la chasse à la baleine a connu son apogée. Les techniques s'améliorent et les bateaux deviennent de plus en plus performants. Les Italiens rapportent la boussole de Chine. Les villes arborent une baleine sur leur blason en remerciement.

À la fin du XIII<sup>e</sup> siècle un phénomène climatique, un petit âge glaciaire, un refroidissement, se produit et interfère grandement sur ces pratiques. Les baleines viennent moins se reproduire sur les côtes et les chasseurs doivent avancer dans l'océan. En 1371 un registre basque note que la flotte s'est rendue jusqu'au nord de la Galice. Ils remontent dans l'Atlantique. En 875 leur présence est notée dans les Îles Féroé où l'on retrouve trace d'un langage métissé, basque et indigène. En 1412 ils installent en Islande des stations de dépeçage. Des rapports commerciaux se créent et là aussi on retrouve des bribes de langage mixte, basque et européen du Nord.

Le 3 mars 1686 la dernière baleine franche est capturée à Biarritz.

En 1882 meurt Jean-Louis ANCHOCHOURY ultime représentant des harponneurs labourdins.

Alors deux écoles s'affrontent, ceux qui veulent rester enracinés à leur terre et les jeunes qui doivent partir pour gagner leur vie.

Fin du XV<sup>e</sup> siècle c'est la Grande Traversée vers Terre-Neuve avec des flottes considérables car les morutiers avaient averti les pêcheurs de baleines de leur présence là-bas. Ils partent pour 6 mois, embarquent 2 000 barriques (200 litres d'huile dans une barrique), soit 80 barriques pour une baleine. Dans le Golfe du Saint-Laurent, le Labrador (Île aux Basques, Port aux Basques) ils installent neuf stations de dépeçage et de traitement de l'huile. Ils inventent un langage basco-algonquin pour commercer.

En 1576 Elizabeth 1<sup>re</sup> décide d'armer ses propres baleiniers mais en recrutant des harponneurs basques. Ils vont concurrencer les navires armés au Pays Basque. La situation va se dégrader.

Samuel de CHAMPLAIN crée le Québec et s'y implante. Ces Français de Nouvelle France vont interdire aux Basques d'aborder leurs comptoirs. Contraints de les abandonner c'est alors que François SOPITE de Ciboure invente le premier bateau-usine permettant de dépecer l'animal et de recueillir l'huile sans accoster.

Les Anglais et les Hollandais interdisent aux Basques les eaux littorales du Groënland et des Spitzberg.

En 1713 par le Traité d'Utrecht, entériné par le Traité de Versailles de 1783, les Anglais nous confisquent Terre-Neuve.

Au XVIII<sup>e</sup> siècle une jeune baleine franche est capturée à l'embouchure de l'Adour.

En 1901 la dernière baleine des Basques est tuée en mer Cantabrique par des pêcheurs du port d'Orio.

## LES CORSAIRES

Durant les premiers siècles de l'Histoire, le droit romain est appliqué : la mer appartient à tous. Donc cette absence de contraintes permet ainsi au plus fort de faire valoir sa loi.

C'est le règne des pirates tel Michel le Basque. Originaire de Saint-Jean-de-Luz, il attaqua les navires espagnols, dans la mer des Antilles pour l'or qu'ils

ramenaient. En s'associant à « François l'Olonnais », pirate sanguinaire il prend Maracaïbo (Venezuela). Il se rend célèbre par sa bravoure et son endurance. Il souhaitait monnayer les prisonniers capturés alors que l'Olonnais prenait plaisir à les balancer par-dessus bord pour les voir dévorés par les requins. Il termina lui-même dévoré par les indigènes du Yucatan.

En 1179, les Jugements d'Oléron, à l'initiative d'Alénior d'Aquitaine, complétés en 1187 par Richard Cœur de Lion instaurent une réglementation : les pirates qui pillent les épaves, rançonnent les côtes, pris la main dans le sac seront sévèrement punis, à savoir, enterrés vivants. Certains choisissent de légaliser leurs activités en proposant leurs services au Royaume. Ils sont alors désignés sous le nom de corsaires (courir sus à) (celui qui pratique la course).

Charles VI initie l'octroi de Lettres de marque, licences reconnues par les États.

À la découverte du Nouveau Monde, il est indispensable de régir les modalités ayant trait à l'escorte des bateaux marchands. L'Amiral de France délivre des Lettres de commission pour « courir sus aux ennemis du Roi ». Elles détaillent les obligations des corsaires.

Au XVI<sup>e</sup> siècle, le statut de corsaire est légalement établi. Le pirate devient alors un hors-la-loi.

**Les guerres** : au XVII<sup>e</sup> siècle de multiples conflits opposant les plus grandes puissances européennes ont lieu sur terre et sur mer. Sous l'impulsion de RICHELIEU et de COLBERT, la France se dote d'une politique maritime ambitieuse.

En plus de la Marine Royale, les monarques font appel aux corsaires, aux armateurs privés qui engagent les leurs. Les Courses dites « classiques » se développent. En temps de paix ces corsaires repartaient combattre les pirates.

Jean BART, SURCOUF, DUGUAY-TROUIN sont reconnus pour leurs exploits.

À la fin du XIX<sup>e</sup> siècle, au terme de la Guerre de Crimée, abolition de la Course.

**Ordonnance de la Marine en 1681** : elle inscrit dans un cadre juridique l'usage de la Course et mentionne de façon précise et rigoureuse les dispositions auxquelles sont tenus les corsaires :

- les navires doivent arborer « pavillons et enseignes » permettant de les identifier. Dans le cas contraire, les navires en règle peuvent tirer un coup de semonce, puis procéder à des manœuvres coercitives, engager une course poursuite qui s'étirait sur plusieurs jours si besoin, user du canon, engager le bord à bord.

- après affrontement couronné de succès :

- on procède au partage des gains entre les différents bénéficiaires en évitant tout pillage, sévèrement puni financièrement,

- les dommages subis par le navire sont répertoriés,

- le capitaine corsaire rédige un rapport sur sa « prise », destiné aux Officiers de l'Amirauté. Ces derniers en confirment l'exactitude et le transmettent au Conseil des prises qui doit statuer sur le bien fondé

- on procède à la vente aux enchères

publiques des biens usurpés, chacun bénéficiant de son dû au prorata de son investissement personnel. Si le navire appartient au Royaume : 1/4 revient au souverain, 1/10 à l'amiral et le reste aux preneurs ; si le navire est financé par des fonds privés : 2/3 des parts (moins les frais royaux) aux armateurs, 1/3 à l'équipage (un capitaine percevait 25 fois la part du mousse). Des soldes sont versées par l'amirauté.

Une cagnotte est constituée pour indemniser les marins grièvement blessés, les veuves de guerre, payer la rançon si le capitaine était capturé.

- les tribunaux prononcent de douloureuses sentences en cas de mutinerie : 24 coups de verge.

Certaines années à Bayonne on pouvait capturer 120 navires, ce qui explique que l'on trouve entre Bayonne et Saint Sébastien de belles maisons d'armateurs.

**La Course basque** : le profil des navires ne cessant d'évoluer, les prouesses de certains les rendent inoubliables : frégates, goëlettes. Au Moyen Âge, les Portugais sont les premiers à concevoir des bâtiments capables de grande autonomie de navigation : les caraques, puis les caravelles. Au XVII<sup>e</sup> siècle la flotte se diversifie en fonction des tonnages :

- en dessous de 50 tonneaux : embarcations à fond plat, artillerie réduite, les chaloupes, les canots, les pinasses au Pays Basque. (la Saint-Jean-Baptiste)

- entre 50 et 200 tonneaux : frégates légères, rapides, maniables, à voiles (3 mâts) et à rames (24 rameurs).

- au-delà de 200 tonneaux : frégates dignes de certaines unités de la Marine Royale (jusqu'à 120 canons) armées par plusieurs riches négociants.

Ces navires corsaires sont construits sur les bords de l'Adour ou de la Nivelle avec du bois issu des forêts de l'arrière-pays ou des prises.

Au XVII<sup>e</sup> siècle Bayonne abrite des ateliers de construction dépendant de l'Arsenal du Roi.

**Les équipages** : ils sont issus de tous horizons, des Basques et majoritairement des Bretons.

- le capitaine : à la tête de l'équipage il est désigné par l'armateur, aidé et suppléé par un second désigné au départ parmi les lieutenants qui forment le commandement, dans lequel se trouvent les enseignes.

- les officiers subalternes : gèrent l'eau douce et l'eau-de-vie utilisée pour conserver jusqu'à son retour au port la dépouille de l'officier supérieur dans l'hypothèse de sa mort. (c'est ce qui se passa pour l'Amiral NELSON, à l'issue de la bataille de Trafalgar).

- un pilote assisté de maîtres-timoniers et maîtres-voiliers, mousses, moussaillons. En cas de faute grave, causant le naufrage il est passible de peine de mort.

- contremaîtres, charpentiers et calfats pour les cas d'avaries graves.

- tonneliers, cuisiniers, maîtres d'hôtel, perruquiers, un aumônier qui parle basque, un interprète maîtrisant l'anglais, un chirurgien, un écrivain qui consigne pour l'armateur tous les événements du bord.

- un maître-canonier aidé de canoniers (4 par canon) et des armuriers.

- des soldats d'abordage parqués dans les entreponts puisque inutiles à la navigation.

La promiscuité est réelle et une discipline de fer s'applique sous le regard d'un surveillant de police. Pour l'exemple, les moussaillons sont frappés une fois par semaine avec une corde à nœuds.

La gestion des vivres est capitale. Ces navires devaient en être pourvus en quantités suffisantes pour éviter la famine, et les maladies liées aux carences alimentaires : scorbut.

Les maladies infectieuses, brûlures, plaies vives provoquent de nombreuses morts.

**Combat entre « La Bayonnaise » et « l'HMS Ambuscade »** : en 1798, se déroule la bataille navale la plus légendaire opposant les Français et les Anglais. « La Bayonnaise » armée à Bayonne navigue au large de l'Île de Ré. Ce navire corsaire revient de Guyane où il a conduit des ecclésiastiques opposants à la Révolution et ramène en métropole les militaires du Régiment d'Alsace embarqués lors d'une escale aux Antilles. C'est une corvette avec 250 hommes d'équipage et une quarantaine de soldats.

Dans les parages se trouve la frégate anglaise « l'HMS Ambuscade » réputée, car invaincue. Ses matelots les plus expérimentés sont partis escorter jusqu'en Angleterre des prisonniers. Son pilote est un Français surveillé par un matelot anglais pour éviter toute trahison.

Lorsque les deux bâtiments s'aperçoivent c'est la confrontation assurée. « La Bayonnaise », compte tenu de sa différence de gabarit préfère fuir. Rattrapée elle est sommée de se rendre, mais elle refuse. C'est le bord à bord. Pour la préparation au combat on répand du sable sur le pont pour absorber le sang qui va couler.

La confrontation est sanglante. RICHER capitaine de « La Bayonnaise », blessé, transmet le commandement à l'enseigne de vaisseau, LE DANSEUR, lequel préfère prendre le vent malgré les dommages subis.

Sur « l'HMS Ambuscade » un gros canon explose, décime l'équipage en plein désarroi, mais celui-ci engage tout de même une course poursuite et rejoint « La Bayonnaise ». Cette dernière est sur le point de baisser pavillon quand le capitaine ordonne d'accoster la frégate anglaise.

Lors du violent affrontement le beaupré de « l'HMS Ambuscade » (mât d'avant oblique) s'affaisse sur le pont de « La Bayonnaise ». Son équipage se lance à l'assaut. Les adversaires stupéfaits d'une telle audace et d'un tel déferlement sont décimés après une demi-heure de combat acharné. Le succès français est inespéré.

LE DANSEUR a été tué et vengé en retour par le mousse à son service, âgé de 12 ans.

« La Bayonnaise » en piteux état est remorquée jusqu'à Rochefort par sa prise.

Cette héroïque victoire est saluée. Les membres de l'équipage sont célébrés, promus et reçoivent de généreuses parts du butin. Des rentes sont versées aux familles des disparus.

« L'HMS Ambuscade » devient « l'Embuscade ». Elle est réarmée avant d'intégrer la Marine française, puis reprise par les Anglais en 1803.

« La Bayonnaise » est remise à flot. Elle sera coulée en 1804 par un bâtiment anglais.

Napoléon BONAPARTE décréta que dorénavant il devrait toujours y avoir dans la flotte

de guerre une unité au nom de « La Bayonnaise ». Ce fut le cas jusqu'en 1977 avec un dernier patrouilleur côtier.

**LE PORT D'ORIO** : la dernière baleine franche y est ramenée le 14 mai 1901.

**ZARAUS** : C'est une ville homologue d'Hendaye. Une promenade a été aménagée le long de la route entre cette ville et Getaria. Des dégâts importants ont été causés par les intempéries, l'hiver dernier.

On peut y voir des maisons de style Renaissance. Très prisée l'été par les Espagnols, on y trouve peu de Français contrairement à Saint Sébastien.

Dans la vieille ville, il y a quelques années, sur le fronton de la Mairie était accrochée une banderole sur laquelle on pouvait lire le message suivant : « Touristes, vous n'êtes pas en Espagne, vous n'êtes pas en France, vous êtes au Pays Basque » !

**ZUMAIA** : Ville de la province de Guipuzcoa où nous régalaons nos papilles au restaurant Algorri.



Depuis la colline qui la domine, on découvre un site classé depuis lequel sont visibles à marée basse, les plus beaux flyschs (roches feuilletées). Un chemin de randonnée de 14 kilomètres est aménagé pour découvrir ce site naturel somptueux.

## GETARIA

Ville de 2 500 habitants qui se situe dans la province de Guipuzcoa. Son nom viendrait de « ville de vigies, de guetteurs », en relation avec la tradition baleinière. Sur le blason de la ville figure une baleine harponnée.



Dans la partie basse de la ville se trouvent le port et le centre urbain relié à la montagne de San Antón. Sa forme évoque une souris d'où le surnom de « El Ratón ».



Vers l'intérieur se trouve une autre montagne, Garate. Le terrain situé entre ce mont et la mer est planté de vignobles qui produisent le txacoli.

En 1200 la province de Guipuzcoa tombe sous la main du Royaume de Castille.

En 1209 Getaria reçoit le nom de Cité qui va lui permettre d'avoir des droits et des devoirs : droit d'impôts, de la coupe du bois ; devoir de défense du site.

Le 28 février 1376 le roi Enrique II, roi de Castille et Léon exige de la population la somme équivalente à la recette due à la première baleine chassée, de l'année. Il institutionnalise une pratique qui avait lieu depuis Alphonse VIII le Catholique au début du XIII<sup>e</sup> siècle qui exigeait une lanière de viande allant de la queue à la tête de la baleine.

Le 5 janvier 1597, un incendie très important détruit presque toute la ville. Il ne reste presque rien de la muraille érigée au début du XIII<sup>e</sup> siècle.

Le 22 août 1638, une bataille importante dans l'anse du port de Getaria oppose une trentaine de bateaux français à vingt bateaux espagnols. Ces derniers sont embossés à la côte. Les Français disposent de brûlots, bateaux incendiés prêts à être jetés contre les bateaux espagnols. 5 000 Espagnols trouveront la mort.

Au XIX<sup>e</sup> siècle, entre 1808 et 1813 Napoléon, présent en Espagne veut récupérer cette colline comme point stratégique essentiel.

Le 8 février 1878 est capturée la dernière baleine franche noire. Le siècle auparavant 320 baleines avaient été chassées. Le déclin est important.

**Monument glorieux à la mémoire de Juan Sebastián ELCANO** : il est érigé le 10 octobre 1924



JS ELCANO (1486-1526) est le premier homme à avoir réussi le tour du monde. La statue rappelle la sculpture de la Victoire de Samothrace et la conquête de JS ELCANO. Au-dessus, on peut voir ses armoiries, ayant été anobli, à son retour, par Charles Quint roi d'Espagne :

- 2 personnages qui sont les chefs indigènes des îles de Ternate et Tidore, les deux îles principales des Moluques,

- 2 bâtons de cannelle, 3 noix de muscade, 3 clous de girofle,

- un heaume fermé portant pour cimier le globe terrestre avec l'inscription : « Primus circumdedisti me » (le premier à m'avoir contourné). Il a ainsi prouvé que la Terre était ronde,

- une tour fortifiée.



Sur l'esplanade on découvre à l'arrière du monument un tableau portant les noms des 18 survivants de l'expédition (plus 3 indigènes sans identité). Le dernier de la liste Antonio Lombardo PIGAFETTA était l'écrivain de bord qui a consigné tous les détails de cette expédition.

Depuis l'esplanade : on profite d'une vue d'ensemble de la ville.

- **La maison-palais de la famille de la reine Fabiola** épouse du roi Baudouin des Belges.



- **Le musée Cristobal BALENCIAGA** : il est rattaché à la maison-palais de la famille de la reine Fabiola. C'est la mère de cette dernière qui lui a permis de se faire connaître. Son talent l'a rendu célèbre, sa renommée est internationale.

- **La maison natale de BALENCIAGA** : elle est blanche à volets verts, et possède un escalier extérieur.

- **La colline « El Ratón »** : en face, sur laquelle se trouvaient les guetteurs qui avertissaient de la présence des baleines.

- **Les restes de la muraille** : en contrebas. Elle fut érigée au XIII<sup>e</sup> siècle et démantelée en 1885.

- **Les Confréries des Pêcheurs**, en contrebas.



- **La tour palais de la famille seigneuriale ALDAMAR** : cette famille permit à JS ELCANO d'accéder à la Marine espagnole et d'être capitaine de bateau. Cette tour est reconstruite à l'identique.

- **La montagne Jaizkibel** : elle domine Hendaye et Hondarribia.

Parmi les enfants de Getaria on doit beaucoup à Domingo de BONECHEA, capitaine de la Marine espagnole qui, en 1772 a découvert Tahiti que les Français récupéreront plus tard.

**Église San Salvador** : elle est classée Monument National depuis 1895. Elle a été bâtie entre le XIV<sup>e</sup> et le XVII<sup>e</sup> siècles, dans l'art gothique du Pays Basque.



En entrant dans l'église nous trouvons la statue du Dieu qui pardonne et réconcilie.

La nef est ascendante car elle épouse la forme de la colline sur laquelle l'église a été construite.

Elle ne possède pas de retable principal mais deux retables latéraux. Celui de droite est consacré à Notre Dame de Guadalupe reconnaissable à l'aura qui l'entoure.



La voûte est très haute, très élancée pour une surface limitée.

Le 6 juillet 1397, la Confrérie du Guipuzcoa se réunit officiellement dans l'église, en première assemblée générale, pour créer la province du Guipuzcoa. Seront rédigés les premiers « fueros », actes officiels concernant les us et coutumes de la province.



On voit deux fauteuils sur lesquels apparaît une baleine. Ce sont les fauteuils réservés à la famille Aldamar.



Les statues de la Vierge du Sacré Cœur, et du Christ sont sorties dans la ville pour la procession lors de la Semaine Sainte.

À l'extérieur nous passons sous la Hotte de Piété où se trouve une très belle sculpture de la Vierge datant du XVI<sup>e</sup> siècle.



### Juan Sebastián ELCANO

Depuis une autre esplanade nous découvrons une deuxième statue de Juan Sebastián ELCANO, en bronze, sculptée en 1861 mais en place depuis 1978. Elle se trouvait auparavant à Saint Sébastien.

En 1486 est né Juan Sebastián ELCANO. Il avait trois frères qui avec leur père pratiquaient la pêche. Il aime tellement l'océan que cette activité lui paraît trop limitative. Il va donc se diriger au-delà de la Bidasoa et exercer ses talents de contrebandier de l'océan.

Il naviguera sur la Méditerranée en tant que corsaire (les mauvaises langues disent pirate). Grâce à l'appui de la famille Aldamar il va entrer dans la Marine Espagnole et en 1509, à 23 ans, il participera à la campagne d'Afrique du Nord, où les Espagnols repoussent les Infidèles.

Il a le vice du jeu et donc beaucoup de dettes et pas un sou. Pour rembourser ses dettes il vendra le navire dont il est capitaine et qui ne lui appartient pas.

C'est la prison qu'il connaît à Séville, ville majeure du commerce surtout depuis la découverte du Nouveau Monde.

Depuis la fin du XIV<sup>e</sup> siècle, sur les tables de l'aristocratie européenne, la mode est aux épices. Les Portugais ont ravi le marché et vont chercher la matière première à Constantinople.

En 1453, les Ottomans prennent la ville et par un blocus, empêchent les Portugais de se pourvoir en épices.

Il va falloir trouver de nouvelles voies maritimes. Grâce aux cartographes du monde connu, installés à Venise on avance dans le domaine des conquêtes maritimes. De nouveaux bateaux sont lancés.

En 1488, Bartolomeu DIAS va dépasser le Cap de Bonne Espérance.

En 1498, Vasco de GAMA atteint les côtes de l'Inde.

En 1511 les Portugais arrivent sur l'Archipel des Moluques ( 1 million de km<sup>2</sup>), au nord de l'Indonésie, composé de 650 îles dont les îles de Ternate et Tidore. Ils y découvrent la source même des épices.

Mais à qui appartiennent les Moluques ? Au Portugal ou à l'Espagne ?

En 1492, le fait que Christophe COLOMB ait découvert l'Amérique va bouleverser les connaissances de la géographie universelle.

L'année suivante le Pape Alexandre VI décrète une bulle, ratifiée en 1494, par le Traité de Tordesillas : « Le monde est coupé en deux :



une partie appartient aux Portugais, une partie aux Espagnols ». Le tracé de la coupe passe par l'Archipel des Moluques. Donc ils vont se disputer cet archipel source de richesses.

MAGELLAN, né en 1480 au Portugal, déçu de ses missions précédentes s'installe chez l'ennemi espagnol et apporte à Charles 1<sup>er</sup> (futur Charles Quint) un rapport intitulé « Découverte des Îles aux Épices », démontrant que les Moluques appartiennent bien aux Espagnols.

Mais au lieu de passer par l'Est, il veut passer par l'Ouest pour les atteindre, persuadé qu'il existe un passage dans le continent que Christophe COLOMB vient de découvrir. Il veut ainsi prouver que la Terre est ronde. Le roi se montre réticent, car en MAGELLAN, qui est Portugais se cache peut-être un félon, un traître.

Le 22 mars 1518, grâce à son obstination il emporte l'affaire, Charles Quint l'autorise à constituer une flotte de cinq navires pour partir en direction des Moluques.

Il recrute 250 hommes d'équipage de huit nations différentes : Espagnols, Portugais, Italiens, Français, Flamands, Allemands, Grecs, Anglais et quelques esclaves malais et africains dont l'interprète personnel de MAGELLAN, dénommé Enrique. Ce ne sont pas les meilleurs marins car on le prend pour un fou.

Grâce à ce recrutement dans les prisons, notamment, JS ELCANO se retrouve maître d'équipage d'un navire. Le vaisseau amiral dirigé par MAGELLAN, « La Trinidad », mesure 32 m de long. Les autres sont plus petits encore.

Le 10 août 1519, ils partent de Séville, suivent le Guadalquivir.

Le 20 septembre 1519, le cap est mis au sud-ouest, plein océan. Ils vont arriver sur les côtes du futur Brésil et pratiquer le cabotage. Ils vont longer la côte, et s'engager vers la terre et faire un test pour voir s'il s'agit de l'estuaire d'un fleuve ou un détroit maritime. Si l'eau est douce, c'est un fleuve. Si l'eau est salée c'est peut-être un détroit maritime.

En mars 1520, début de l'hiver, MAGELLAN décide de mettre la flotte à l'abri dans une anse qu'il nomme Puerto San Julián.

Le 1<sup>er</sup> avril 1520 a lieu la mutinerie de Pâques. MAGELLAN va la mater et mettre les mutins aux fers pendant plusieurs semaines. Parmi eux se trouve JS ELCANO.

Le 3 mai 1520, un bateau, « El Santiago » envoyé en reconnaissance, s'échoue. Quelques marins sont récupérés, mais le bâtiment abandonné.

Fin octobre 1520, c'est le départ.

Le 1<sup>er</sup> novembre 1520, ils doublent le Cap des Onze Mille Vierges, et pénètrent dans une baie de plusieurs kilomètres et l'eau est toujours salée. Au fur et à mesure qu'ils avancent ils comprennent qu'ils ont découvert le détroit tant espéré. Il est nommé le Détroit de Tous les Saints puis deviendra le Détroit de Magellan. Une nouvelle mutinerie a lieu, certains voulant retourner en Espagne contre l'avis de MAGELLAN.

Il reste trois bateaux, 170 hommes qui vont mettre 28 jours pour parcourir les 560 kilomètres les séparant du nouvel océan.

Le 28 novembre 1520, « La Trinidad », « La Concepcion », « La Victoria », atteignent la plus vaste étendue marine du globe que MAGELLAN, malgré toutes les épreuves tumultueuses surmontées, va nommer Le Pacifique.

Ils vont remonter vers le nord, l'Équateur, les Moluques sont encore très loin et les réserves épuisées. Plus rien à manger, et seulement l'urine à boire, quelques biscuits souillés par celle des rats. Ils font bouillir des lanières de cuir pour les mâchonner. Le scorbut ravage les équipages.

Quand ils vont arriver aux Philippines (nom donné en l'honneur du fils de Charles Quint, Philippe II futur roi d'Espagne), l'équipage est à bout de forces.

Ils touchent le Paradis, y trouvent de l'eau douce, de la viande, des fruits...et des femmes. Ils se comporteront en impies. MAGELLAN veut imposer aux chefs indigènes qu'il rencontre sa religion : le seul Dieu à vénérer est le Christ. Le message passe plus ou moins.

Le 27 avril 1521, alors qu'il n'en a pas le droit, MAGELLAN accoste sur l'Île de Mactan. Il est reçu par une salve de flèches et de lances. Il est tué et sa dépouille retirée. On ne la reverra plus. On pense que les indigènes l'ont mangée.

Se pose alors le problème de la succession de MAGELLAN. Les officiers, le sont mais parce qu'ils sont nobles et pas forcément bons marins. Le bon marin c'est JS ELCANO qui a la confiance des matelots. Les officiers vont devoir traiter avec lui non sans guet-apens et trahisures.

Il n'y a plus que 113 hommes pour 3 navires. On en désarme un. Il sera brûlé. « La Trinidad » et « La Victoria » repartent en direction des Moluques.

Le 16 novembre 1521, devant l'incompétence du commandant, JS ELCANO devient le capitaine de « La Victoria ».

Au départ, le second navire laisse apparaître une importante voie d'eau. Tandis que ce dernier est contraint de rester pour réparation, JS ELCANO repart pour l'Espagne.

Le 21 décembre 1521, « La Victoria », ses 47 marins et 13 indigènes hissent donc les voiles avec 600 quintaux de clous de girofle, direction les Îles de la Sonde.

Le 6 mai 1522, « La Victoria » double le Cap de Bonne Espérance.

Le 9 juillet 1522, ils tentent de se ravitailler au Cap Vert, île colonisée par les Portugais, qui les accusent de trahison puisque les épices proviennent des Moluques qui leur appartiennent, selon eux. 12 marins sont faits prisonniers.

Le 6 septembre 1522, « La Victoria » arrive en Espagne à Sanlúcar de Barrameda. Après 1 000 jours de navigation et 85 000 kilomètres parcourus, ils étaient oubliés, misérables, avec une épave pour bateau, mais ils arrivent à prouver leur exploit.

Le 8 septembre 1522, arrivés à Séville, ils demandent des chemises blanches et des torches pour rendre grâce à la Vierge Notre Dame de Guadalupe dans l'église la plus proche.



Charles Quint qui se trouve à Valladolid est surpris, il ne comprend pas qu'une telle expédition ait pu être menée à bien par un ancien repris de justice. Il est prêt à le mettre en prison.

Les témoignages vont lui permettre de reconnaître les mérites de JS ELCANO qui va recevoir le titre de Chevalier, un blason et une rente annuelle de 500 ducats or.

JS ELCANO rédige un rapport à l'intention de Charles Quint, dont voici quelques lignes : « Votre Majesté daigne apprendre que nous sommes rentrés dix-huit hommes avec un seul des cinq vaisseaux que Votre Majesté avait envoyés sous le commandement du Capitaine-général Hernando de Magallanes, de glorieuse mémoire. Que Votre

Majesté sache que nous avons trouvé le camphre, la cannelle et les perles. Qu'elle daigne estimer à sa valeur le fait que nous avons effectué tout le tour de la terre, que partis vers l'Ouest, nous revenons par l'Est. J'apporte, outre les cartes des Moluques, les traités d'alliance et de paix conclus avec tous les rois et seigneurs de ces îles ».

Mais la question reste posée. À qui appartient l'Archipel des Moluques ?

En 1524, JS ELCANO siège au sein de l'Assemblée de Badajoz et Yelbes, assemblée hispano-portugaise dont les discussions se solderont par un échec.

En 1525, Charles Quint organise une nouvelle campagne. JS ELCANO a la charge du navire « L'Esprit Saint ».

Le 14 janvier 1526 il le perd à l'entrée du détroit de Magellan, vaincu par une tempête.

Le 4 août 1526, JS ELCANO meurt du scorbut en plein cœur du Pacifique sur le dernier bateau.

Sur 450 hommes d'équipage 24 seulement reviendront jusqu'à 12 ans après, dont André de URDANETA, navigateur guipuzcoan réputé. Il va quelques années plus tard effectuer la première traversée entre les Philippines et le Mexique, jusque-là impossible à cause des vents dominants, faisant ainsi du Pacifique « un lac espagnol ». Ceci jusqu'en 1813, date de l'indépendance du Mexique.

Le 22 avril 1529, le Traité de Saragosse clôturera le différent entre les deux Royaumes de la péninsule ibérique. Les Espagnols accordent les Moluques aux Portugais recevant en échange les Philippines et 350 000 ducats or, soit environ une tonne d'or. Ce qui fit dire à Charles Quint « que l'expédition MAGELLAN - ELCANO était rentabilisée à 1 000 % ».

Tous les trois ans, à Getaria est commémoré le retour, en 1523, du héros JS ELCANO. Les gens de la cité s'habillent en costumes d'époque.

L'Espagne possède un navire-école sur lequel les élèves officiers font leurs classes. Il mesure 118 m de long et possède 257 hommes d'équipage. C'est le 3<sup>e</sup> plus grand voilier au monde. Son nom : Juan Sebastián ELCANO.

On peut dire que Juan Sebastián ELCANO a été un des plus grands marins de l'Histoire Universelle.

Anne-Marie PIERRU

Photographies de JM BOUR, J DUPONT et B BROQUA



## Socoa

Nous passons de Saint-Jean-de-Luz à Ciboure, charmant petit port qui a vu naître Maurice RAVEL en 1875. Nous longeons la baie, superbe sous le soleil, pour rejoindre Socoa et accéder à la digue qui protège le port. C'est là que nos accompagnateurs ont rendez-vous avec Johanès et Panxoà (qu'ils incarneront évidemment !).

Écoutons d'abord notre guide :

Il y eut deux types de chasse à la baleine, la chasse côtière et celle du grand large. D'après les historiens, cette région est une des premières, avec celles des rivages de Chine et du Japon, à avoir chassé la baleine. Les premières traces de chasse côtière retrouvées dans une grotte à proximité (fragments de harpons en bois et os de renne) datent de 15 000 ans. Nombreuses étaient les baleines basques dites baleines franches noires, atteignant les 20 mètres, pesant 60 tonnes dont 10 à 15 de graisse ce qui permettait à la dépouille de flotter en la ramenant au rivage.

Au Moyen Âge, l'Église imposait 150 jours de jeûne par an. La baleine, considérée à l'époque comme poisson, permettait donc de nourrir les familles, de s'éclairer avec l'huile (commercialisée jusqu'en Normandie), de construire les charpentes des maisons avec les os.

Entre 844 et 1023, les Vikings colonisent la côte basque apportant des bateaux légers, les pinasses, et changent la technique de pêche : des hommes placés sur les hauteurs scrutent l'océan et envoient des signaux de fumée à la vue d'une baleine. Un harponneur et deux hommes sur leur pinasse arrivent au plus près du cétacé pour lui planter un ou deux harpons ; une fois mort, il est remorqué sur la grève pour être dépecé.

Entre 1261 et 1498, le Chapitre de la cathédrale de Bayonne exige que les chasseurs de baleines versent un dixième de leurs revenus aux évêques et la langue, morceau de choix d'une tonne, en plus !

La pêche côtière connut son apogée entre les X<sup>e</sup> et XIII<sup>e</sup> siècles grâce aux progrès techniques et à l'usage de la boussole. Cependant, fin du XIII<sup>e</sup>, le « petit âge glaciaire » change la donne car, en raison du refroidissement, les baleines, d'ailleurs beaucoup moins nombreuses, ne trouvent plus d'intérêt à venir se reproduire ici. Il faudra donc aller les chercher, avancer sur l'océan. C'est l'abandon de la chasse côtière, l'aventure de la chasse au large commence.

Les bateaux sont de plus en plus performants. Les Basques remontent l'Atlantique jusqu'aux îles Farewell et en Islande où ils installent des stations de dépeçage. Des échanges se créent avec les indigènes, un langage propre à ces relations s'instaure.

Ici entrent en scène Johanès et Panxoà, deux Basques qui partagent les mêmes souvenirs d'enfants assistant à leur première chasse à la baleine mais qui ont choisi des vies différentes. Johanès, le fougueux, court l'océan, parle le jargon des marins du large mélangeant langues basque, indigène et anglaise (car il a été recruté comme harponneur par la reine d'Angleterre), évoque les terres lointaines, les dangers, etc.. Panxoà, la vieille garde, préfère rester sur place, prendre plaisir à préparer les baleiniers pour leur voyage, à vivre

au rythme des saisons, insensible à la découverte de rivages lointains.

Notre guide nous invite ensuite fin du XV<sup>e</sup> siècle, époque de la grande traversée vers Terre Neuve. Les baleiniers forment une flotte considérable. Ils sont devenus maîtres du Saint Laurent. Chaque bateau emporte 2 000 barriques de 200 litres pour l'huile (80 par baleine). Les marins ont installé neuf stations de dépeçage, créé le langage basco-algonquin pour commercer avec les autochtones. Ce succès porte ombrage aux Anglais. Elizabeth veut stopper cette suprématie. Elle décide de recruter des harponneurs basques, les meilleurs, ce qui entraîne des affrontements entre Basques, les uns travaillant pour leur pays, les autres pour l'Angleterre. D'autre part, les Français, implantés au Québec en 1632, interdisent aux Basques l'accès à leur terre en 1637. Comment alors traiter leurs prises ?

Un armateur de Ciboure invente un navire-usine malheureusement bien vite imité par les Anglais et les Hollandais qui interdisent à leur tour les eaux littorales aux Basques. Par le traité d'Utrecht en 1713, la France perd Terre Neuve. C'en est fini de la chasse au grand large à la baleine. La pêche à la morue pourra commencer mais c'est une autre histoire.

Au XVIII<sup>e</sup> siècle, une jeune baleine franche est capturée dans l'estuaire de l'Adour.

En 1882 Jean-Louis ANCHOCHOURY est le dernier représentant des harponneurs labourdins.

En 1901, une baleine basque franche noire est vue pour la dernière fois. Il n'en reste que quelques spécimens en Atlantique nord.

Béatrice RÉMONT



## Devoir de mémoire

Nous venons de vivre des moments émouvants. Commémoration du 6 juin 1944, du 15 août 1944, débarquement en Provence, d'autres faits glorieux qui ont contribué à libérer la France et l'Europe du joug nazi.

Pour moi, j'ai le souvenir indélébile du Monument aux morts de ma ville où, fidèlement, nos institutrices nous conduisaient le 11 novembre et les 8 mai et 6 juin. Nous savions pourquoi ; chacune d'entre nous déposait une fleur au pied de la statue « une mère éplorée tenant son enfant dans ses bras ». Tous ces morts... Si cela faisait réfléchir... En vain.

- Je songe à vos milliers de croix, alignées tout le long des grandes routes poudreuses où elles semblent guetter la relève des vivants.

- Croix de 1914 ornées de drapeaux d'enfants qui ressembliez à des escadres en fête, croix coiffées de képis, croix casquées, croix des forêts d'Argonne qu'on couronnait de feuilles vertes, croix d'Artois dont la rigide armée suivait la nôtre progressant avec nous de tranchée en tranchée, croix que l'Aisne grossie entraînait loin du canon, et vous, croix fraternelles de l'arrière, qui vous donniez dans les taillis des airs verdoyants de charmillie pour rassurer ceux qui partaient.

- Combien sont encore debout des croix que j'ai plantées ? (« Les Croix de bois » de Roland DORGÈLES).

L'année deux mille quatorze voit le début des commémorations du centenaire de la Première Guerre mondiale.

N'oublions pas : en 1913, dans « L'Argent » Charles PÉGUY est le premier à employer l'expression « Hussards Noirs » à propos des élèves-maîtres de l'École normale d'Orléans dont il fréquente l'école primaire de 1879 à 1885. L'expression est employée depuis lors pour désigner les instituteurs de la III<sup>e</sup> République d'après le vote des lois Jules Ferry.

Charles PÉGUY a été tué d'une balle au front le cinq septembre 1914 au début de la bataille de la Marne, entre Penchard et Villeroy.

D'après Michel LAVAL (Lauréat en 2013 de l'Académie française) qui a écrit « La dernière guerre » de Charles PÉGUY :

- 2/08/1914 : mobilisation générale, grincement des essieux, en gare de Saint Mihiel, 27 heures de train, souffle des chevaux, sourdes canonnades, feu roulant des mitrailleuses, sèches détonations des fusils...

- Charles PÉGUY, myope comme une taupe, lieutenant de réserve du 276<sup>e</sup> Régiment d'infanterie ; il avait écarté l'idée de devenir capitaine, il préférait demeurer avec les siens « bons Français de l'espèce ordinaire ». Il était issu de la « piétaille », à la différence des ambitieux.

- Poète, il ne se voulait pas à part de ses frères, pas plus que des ennemis du jour.

*Heureux ceux qui sont morts pour la Terre charnelle,  
Mais pourvu que ce fût dans une juste guerre*

*Heureux ceux qui sont morts dans les grandes batailles*

*Couchés dessus le sol à la face de Dieu*

*Heureux les épis mûrs et les blés moissonnés*

*Heureux ceux qui sont morts pour quatre coins de terre*

*Heureux ceux qui sont morts d'une mort solennelle.*

Pour mémoire : le musicien Maurice RAVEL souhaitait s'engager dans l'Armée lors de la mobilisation mais il fut réformé car il était trop petit. Il parviendra à se faire admettre dans le corps ambulancier au volant d'un camion qu'il baptisera « Adélaïde ».

Autre mort pour la France le 9 novembre 1918 : Guillaume APOLLINAIRE.

### Le pont Mirabeau

Sous le pont Mirabeau coule la Seine  
Et nos Amours

Faut-il qu'il m'en souvienne

La Joie venait toujours après la Peine

Vienne la nuit sonne l'heure

Les jours s'en vont je demeure

Les mains dans les mains restons face à face

Tandis que sous

Le pont de nos bras passe

Des éternels regards l'onde si lasse

Vienne la nuit sonne l'heure

Les jours s'en vont je demeure

L'Amour s'en va comme cette eau courante

L'Amour s'en va

Janine DULUC

## L'orange de Noël

Bientôt, nous verrons dans les magasins, les supermarchés une multitude de jouets de toutes sortes, les rayons en regorgeront ; après la rentrée, c'est Noël, et oui, déjà !

Alors, je pense à l'Orange de Noël de Jean GUÉHENNO.

Je regardais ma belle orange. Et voici ce qui, rituellement arrivait : ma mère la tirait de son papier de soie. Tous deux, nous en admirions la grosseur, la rondeur, l'éclat.

Je prenais dans le buffet un de ces beaux verres à pied en cristal qu'on achetait alors dans les foires.

Je le renversais, le mettais à droite, au bout de la cheminée, et ma mère posait dessus la belle orange.

Pendant des mois, elle nous assurait par ses belles couleurs que le Bonheur et la Beauté étaient de ce monde.

Quelquefois, je la palpais, je la tâtais. Il m'arrivait d'insinuer qu'elle serait bientôt trop mûre.

- Attendons encore ! répondait ma mère. Quand nous l'aurons mangée, qu'est-ce qu'il nous restera ?

Nous attendions.

En avril ou en mai, il fallait la jeter parce qu'elle était gâtée.

Je n'ai pas souvenir d'avoir jamais mangé l'orange de Noël.

Janine DULUC.

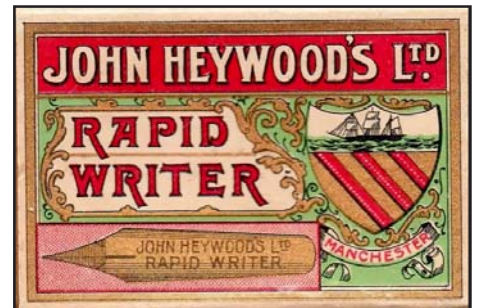
# Souvenirs...

Elles ont marqué notre enfance... et parfois nos cahiers de taches généreuses... Une belle collection, à voir en couleurs : Sous google, tapez youtube.

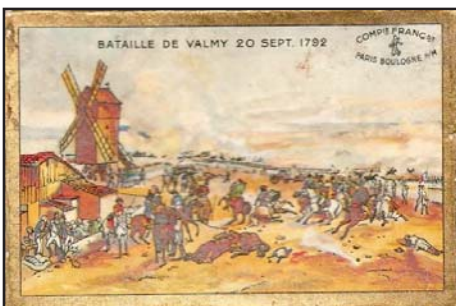
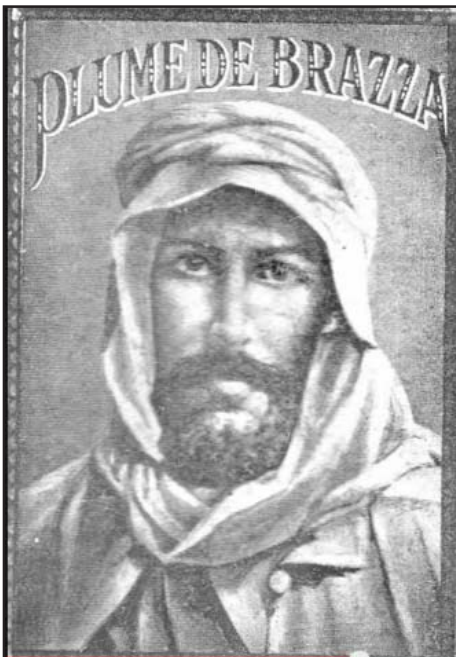
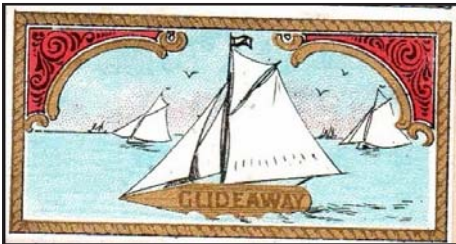
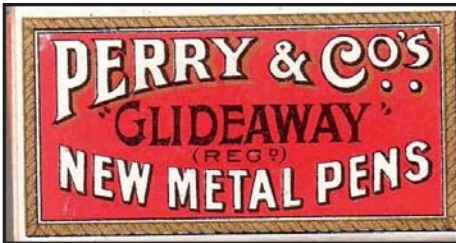
Puis sous youtube : chanson 1939 Cliquez ensuite sur le lien : Suzy Solidor « J'écrirai ».

Bonne visite !

BB







## Langue française

Imaginez : retour de notre sortie en Pays Basque, une gentille bande d'amopaliens récupère... Les uns somnolent un peu, d'autres commentent la journée ou échangent quelques propos amicaux. Bref c'est un moment de détente pour tous... Votre président souffle un peu... tout s'est bien passé, la journée a été belle et enrichissante au point de vue culturel et amical. Ouf !

Et ne voilà-t-il pas qu'une « gentille madame » se lance dans des réflexions de haute volée sur l'emploi de « plus d'un » et de « la plupart de »... Les kilomètres se déroulent sans apporter de réelle solution : chacun, désormais bien réveillé, avançant ses arguments pour telle ou telle graphie dans un échange fourni mais très amical.

Le BAL vous propose donc les réponses du grammairien Maurice GREVISSE (1895-1980) dans son ouvrage : « Le Bon Usage » (grammaire française) couramment désigné par « Le Grevisse ». (Recherche effectuée par mon épouse).

Le verbe ayant pour sujet « la plupart » ou « une infinité », accompagnés d'un complément de la troisième personne, s'accorde, par syllepse, avec le complément ; si ce complément est sous-entendu, il est censé être au pluriel : (exemples à partir de citations d'auteurs)

- La plupart des hommes emploient la meilleure partie de leur vie à rendre l'autre misérable.
- La plupart du monde prétend...
- La plupart sont persuadés que le bonheur est dans la richesse ; ils se trompent.
- Une infinité de familles meurent de faim et de désespoir.
- Une infinité de monde se jette là-dedans.
- Une infinité de gens ont cru cette nouvelle.

Parfois l'accord a lieu avec « la plupart » ou avec « une infinité » :

- La plupart d'entre eux ne s'en doute même pas.
- Chaque élève se hâtait si bien à se dévêtir, que la plupart n'entendait point le coup lointain de l'horloge sonnante la demie sur la ville.
- La plupart des gens s'arrête à ce dernier parti.
- Elle avait fini par admettre (...) que la plupart des phénomènes surnaturels dont elle avait été gratifiée depuis plusieurs années, était d'origine douteuse.

Pour « une infinité », la règle donnée ci-dessus est celle de VAUGELAS (1585-1650), reprise par LITTRÉ (1801-1881). Cependant rien n'empêche, semble-t-il, que l'accord ne se fasse, non avec le complément, mais avec le collectif « infinité » quand c'est sur celui-ci que la pensée s'arrête :

- Une infinité de curieux encombrant la place fut coupée en deux par les motos de la police.

On observera que si « une infinité » est précédé du pronom partitif « en », le verbe se met nécessairement au pluriel parce que « en » exprime une pluralité :

- Il y en a une infinité qui pensent que...

Lorsque le sujet est une expression de quantité comme « la plupart », « un grand nombre », « beaucoup », « plusieurs », « certains », « quelques-uns », « combien », « trop », etc., ayant pour complément l'un des pronoms « nous », « vous », le verbe se met presque toujours à la troisième personne (et généralement au pluriel).

- Et la plupart de nous se meurt sans l'avoir trouvé.
- Plusieurs d'entre vous ont même obtenu de ces lettres.
- La plupart d'entre nous (...) reconnaîtront...
- Beaucoup d'entre vous offrent plus volontiers leur sang qu'ils ne versent celui des autres.
- Beaucoup d'entre nous ont l'air de penser que...
- Une trentaine d'entre nous avaient formé un club.
- Beaucoup d'entre nous se tiennent en équilibre précaire.
- La plupart d'entre nous étaient trouvés trop légers.

Il est rare que l'accord se fasse avec le complément nous ou vous : le locuteur s'inclut alors dans le groupe qui est une partie de « nous », ou il attribue, dans sa pensée, au groupe partiel toute l'importance qu'avait le groupe global « vous » :

- La plupart de nous n'étions que des enfants.
- Deux de nous treize y gagnâmes pourtant, moi et un autre.
- Nous avons tenu nos lecteurs au courant des travaux de « l'Office de la langue française », qu'André THÉRIVE a présenté ici et dont plusieurs d'entre nous faisons partie.
- Combien d'entre nous, chrétiens, avons vraiment conscience d'être à l'image et à la ressemblance de Dieu ?
- Plusieurs d'entre vous serez des chefs.

Si le sujet est un singulier comme chacun, aucun, l'un, un, pas un, personne, qui, ayant pour complément nous ou vous (et plus généralement un complément quelconque désignant la totalité) le verbe s'accorde toujours avec le premier terme, jamais avec le complément :

- Qui de nous ne se sentit frappé à ce coup ?
- L'un de vous me trahira.
- Pas un de nous ne fit un mouvement.
- Chacun de nous (...) sut faire ce qu'il avait à faire.
- Chacun des assistants applaudit.
- Chacune d'elles a refusé.
- Chacun d'eux suivait les rebondissements de sa pensée.

Après « plus d'un », le verbe se met au singulier ; après « moins de deux », il se met au pluriel : ce n'est pas en effet, sur la valeur numérique de ces expressions que la pensée s'arrête, c'est sur le complément de « plus » ou de « moins ».

(Nota : « moins de deux » ne s'emploie guère qu'en parlant de choses qui se divisent. S'il s'agissait de personnes ou de choses qui ne se divisent pas, le verbe se mettrait au singulier, le véritable sujet étant alors l'idée exprimée par « moins » : moins de deux gardiens ne peut suffire).

- Plus d'un guéret s'engraissa du sang de plus d'une bande.
- Jadis plus d'un brigand dans ce puits se perdit.

- Plus d'un se rappela des matinées pareilles.
- J'ai entendu dire que plus d'un criminel s'étonne d'avoir commis son crime.
- Moins de deux mois ont suffi à la vie du monde pour rejeter ici, brisée, anéantie, l'enfant qui en était sortie pleine d'espoir.

Il n'est pas rare que celui qui parle ou qui écrit ait dans l'esprit, en employant « plus d'un », l'idée d'une pluralité, et mette le verbe au pluriel :

- Plus d'une parmi elles sont sorties du monastère comme j'en sors aujourd'hui.
- Plus d'une brebis galeuse s'étaient glissées dans les rangs des apôtres bourgeoises.
- De plus d'un gamin qui nous rencontraient, j'entendis des rires.
- Je sais que plus d'un parmi les jeunes élèves de médecine sont affectés par le spectacle opératoire.

Le verbe se met au pluriel si « plus d'un » est répété ou encore si l'on exprime la réciprocité :

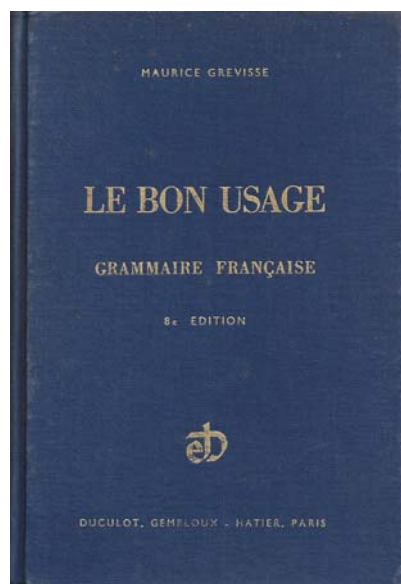
- Plus d'une communication bienveillante, plus d'une rencontre heureuse me sont advenues.
- Je suis bien sûr que plus d'une anguille, plus d'un barbeau, plus d'une truite suivaient le courant.
- À Paris on voit plus d'un fripon qui se dupent l'un l'autre.

*NB du président : OUF !!! (merci à « gentille madame » ...)*

*NB 2 : Tout ce texte est tiré du livre de Maurice GREVISSE « Le Bon Usage » sous-titré « Grammaire française », huitième édition, chez DUCULOT, GEMBOUX, HATIER à Paris. (1964).*

*J'ai acheté cet ouvrage à Tarbes en 1971... sur le marché-brocante (jeudi après-midi toutes les semaines, place Marcadieu). D'occasion, je l'ai payé cinq francs... (C'est encore marqué au crayon sur la première page) ce qui m'a valu de sauter un repas au RU... (Restaurant universitaire), on ne peut tout avoir.*

Bernard BROQUA



## À méditer...

L'INAPTOCRATIE : un système de gouvernement où les moins capables de gouverner sont élus par les moins capables de produire et où les autres membres de la société les moins aptes à subvenir à eux-mêmes ou à réussir, sont récompensés par des biens et des services qui ont été payés par la confiscation de la richesse et du travail d'un nombre de producteurs en diminution continuelle.

Attribué à Jean d'ORMESSON

Ardent défenseur de la langue française  
Ancien élève de l'École normale supérieure  
Agrégé de philosophie.  
Écrivain  
Chroniqueur  
Journaliste  
Philosophe  
Acteur.

Né le 16 juin 1925 (89 ans)  
Membre de l'Académie française (fauteuil 12)  
Grand Croix de la Légion d'honneur  
Officier de l'Ordre national du Mérite  
Grand prix du roman de l'Académie française  
...



Citations de Jean d'ORMESSON :

- Je ne sais pas si Dieu existe mais, depuis toujours, je l'espère avec force. Parce qu'il faudrait qu'existe tout de même ailleurs quelque chose qui ressemble d'un peu plus près que chez nous à une justice et à une vérité que nous ne cessons de rechercher, que nous devons poursuivre et que nous n'atteindrons jamais.

De temps en temps, je l'avoue, le doute l'emporte sur l'espérance. Et, de temps en temps, l'espérance l'emporte sur le doute. Ce cruel état d'incertitude ne durera pas toujours. Grâce à Dieu, je mourrai.

- Le présent est une prison sans barreaux, un filet invisible, sans odeur et sans masse, qui nous enveloppe de partout. Il n'a ni apparence ni existence, et nous n'en sortons jamais. Aucun corps, jamais, n'a vécu ailleurs que dans le présent, aucun esprit, jamais, n'a rien pensé qu'au présent. C'est dans le présent que nous nous souvenons du passé, c'est dans le présent que nous nous projetons dans l'avenir. Le présent change tout le temps et il ne cesse jamais d'être là. Et nous en sommes prisonniers.

## Devinette...

L'Académie française propose la devinette suivante :  
Un sot sur un cheval tient de la main gauche un seau.  
Dans sa main droite, il porte le sceau du roi. Le cheval fait un saut et les trois s... (?) tombent à terre.

Comment écrit-on « les trois s... ? »

Vous avez cinq minutes et on rend sa copie...

Par définition, il est impossible d'orthographier (de la même façon) des homonymes non homographes. On peut recourir à la transcription phonétique [so], mais évidemment, ce ne sont pas des sons qui sont censés tomber.

## Dire, ne pas dire...

La toile, le WEB, Internet... peu importe comment on désigne cette énorme bibliothèque, vivante, qui est actualisée régulièrement... Certes comme pour toute chose rien n'est parfait. Il faut souvent examiner les informations avec attention et prudence, se méfier et parfois ne pas se faire piéger... Toute l'expression des diverses natures humaines est là, disponible... À chacun donc de faire le tri, quelques logiciels offrent certaines protections mais la plus sûre est certainement notre vigilance.

J'ai trouvé sur le site de l'Académie française une rubrique fort intéressante (Je suis du technique... il faut que je cultive mon français !) à l'adresse : <http://www.academie-francaise.fr/dire-ne-pas-dire/emplois-fautifs>

Je vous en livre quelques extraits pour le plaisir.

« **Du coup** » au sens de « de ce fait », (très utilisé par les jeunes...) :

La locution adverbiale « du coup » a d'abord été employée au sens propre : Un poing le frappa et il tomba assommé du coup. Par la suite, on a pu l'utiliser pour introduire la conséquence d'un évènement : Un pneu a éclaté et du coup la voiture a dérapé. Mais, ainsi que le dit « Le Bon Usage », il exprime « l'idée d'une cause agissant brusquement », et à sa valeur consécutive s'ajoute donc une valeur temporelle traduisant une quasi-simultanéité. « Du coup » est alors très proche de « aussitôt ». On ne peut donc pas employer systématiquement « du coup », ainsi qu'on l'entend souvent, en lieu et place de « donc », « de ce fait », ou « par conséquent ». On évitera également de faire de « du coup » un simple adverbe de discours sans sens particulier.

On dit : Il a échoué à l'examen. De ce fait, il a dû le repasser l'année suivante.

On ne dit pas : Il a échoué à l'examen. Du coup, il a dû le repasser l'année suivante.

« **Proactif** » : l'adjectif « proactif » est un néologisme issu de l'anglais « proactive » : il est apparu dans le domaine de la psychologie pour qualifier une personne qui prend sa vie en main et refuse de se laisser diriger par les évènements extérieurs. Malheureusement, il est utilisé aujourd'hui dans un sens étendu, symétriquement à « réactif », pour parler de quelqu'un qui serait capable d'anticipation. Sans doute la « capacité de réaction » n'est-elle plus suffisante aux yeux de certains qui, grisés par l'accélération du monde, estiment qu'il convient aussi d'être proactif, en particulier dans le cadre professionnel. Le français possède suffisamment d'adjectifs et de périphrases qui traduisent l'idée d'anticipation pour que l'on puisse cantonner « proactif », si l'on tient à l'utiliser, à ses sens et domaines d'application d'origine.

pas prendre au dépourvu.  
On ne dit pas : Il est proactif.

« **Impétrant** » au sens de « postulant » : le nom « impétrant » a un sens précis dans la langue du droit et de l'administration, mais force est de constater qu'on l'emploie souvent à tort, par une extension abusive, peut-être parce que son caractère un peu savant peut donner une teinte d'érudition à un discours. « Impétrant » désigne en effet une personne qui obtient un titre, un privilège d'une autorité compétente, et il s'emploie en particulier pour nommer celui qui vient de réussir un examen. C'est donc un grave contresens de le confondre avec « postulant », qui désigne le candidat à un emploi, à une fonction, etc..

On dit : L'impétrant a signé son diplôme, son arrêté de nomination. Il y a de nombreux postulants pour cette place.

On ne dit pas : Le postulant a signé son diplôme, son arrêté de nomination. Il y a de nombreux impétrants pour cette place.

### Majuscules aux noms de jours et de mois :

les noms des jours et des mois sont des noms communs qui forment une catégorie extrêmement limitée, et qui le serait encore quand bien même on y ajouterait les noms des jours et des mois révolutionnaires, comme « quintidi » ou « décadi », « germinal » ou « vendémiaire ». Comme ce sont des noms communs, ils ne doivent pas, sauf en début de phrase, être écrits avec une majuscule et ils prennent, les uns et les autres, la marque du pluriel.

On écrit : Nous sommes le lundi 7 juillet, il vient tous les mardis, toutes ces dernières années, nous avons eu de beaux décembres.

On n'écrit pas : Nous sommes le Lundi 7 Juillet, il vient tous les mardi, toutes ces dernières années, nous avons eu de beaux Décembre.

« **La maire** » : peut-être n'est-il pas inutile de rappeler, quelque temps après les élections municipales, que « maire » est un nom masculin, que la personne qui exerce cette fonction soit un homme ou une femme, et qu'il convient de distinguer le sexe d'une personne qui exerce une fonction du nom qui désigne cette fonction. Il en va de même pour les autres fonctions comme « ministre » et « préfet » ou, pour d'autres termes plus généraux, comme « témoin » ou « professeur ». À l'inverse, et sans qu'aucun lien n'unisse ces différents mots, « crapule » et « vedette » sont des noms féminins, que les personnes que l'on qualifie ainsi soient des hommes ou des femmes. On dira donc : Madame X est le maire de la commune, Monsieur Y est une grande vedette, mais son frère est une crapule.

Ajoutons pour conclure qu'il n'y a pas de majuscule au nom commun maire : cet honneur est réservé au nom de la commune dont il est le premier magistrat.

On dit : Madame le maire préside le conseil. Dans la municipalité précédente le maire s'occupait de la petite enfance.

On ne dit pas : Madame la maire préside le conseil.

Dans la municipalité précédente la maire s'occupait de la petite enfance.

*Attention : féminisation des noms de métiers (voir BAL N°14). La Délégation générale à la langue française et aux langues de France (DGLF) va à l'encontre des recommandations de l'Académie française... Elle recommande l'emploi de proviseure... professeure...*

**L'entrecôte avec ses frites, le gigot avec son coulis** : tous les genres du discours peuvent se prêter à l'emphase, à l'enflure. Aujourd'hui les menus n'y échappent pas alors que, longtemps, la langue choisissait l'élision : un steak frites, un jambon beurre. Certaines tournures qu'on peut y lire sont sympathiques et sont passées dans la langue courante, comme les pommes de terre en robe des champs (ou de chambre) pour désigner ces tubercules quand ils sont servis avec leur peau. Mais aujourd'hui l'emphase se niche dans les formes grammaticales. L'article indéfini semble être passé de mode. On ne propose plus un pavé, un steak au poivre, etc., mais LE pavé, LE steak au poivre, comme si la présence de l'article défini faisait qu'on nous proposait le parangon, le phénix des pavés, des steaks au poivre. On se doute bien qu'une telle merveille gastronomique ne peut avoir un simple accompagnement. Le canard n'est plus à l'orange, il n'est pas non plus servi avec des oranges. La majesté du plat demande un possessif. On aura donc le magret de canard avec ses oranges ou le magret de canard et ses oranges. Mais on se demandera toujours si le caractère ronflant de l'énoncé n'est pas là pour cacher l'austérité des portions.

On dit : Manger une entrecôte avec des frites. Un gigot avec un coulis d'airelles.

On ne dit pas : Manger l'entrecôte avec ses frites. Le gigot avec son coulis d'airelles.

**Tiret pour trait d'union** : le trait d'union, comme son nom l'indique, est un signe de ponctuation qui sert à relier deux éléments, auparavant disjoints, pour qu'ils ne forment plus qu'une seule entité linguistique. Dans la longue histoire des mots, la liaison par un trait d'union suit généralement la simple juxtaposition et précède la soudure. On voit ainsi dans *Le Voyage de La Pérouse autour du monde (1797)* le terme portefeuille encore écrit en deux mots (« le porte feuille de ce peintre »), alors que, depuis 1718, l'Académie française écrivait porte-feuille dans son Dictionnaire, ce qui montre que les deux graphies ont longtemps cohabité. La forme soudée portefeuille entrera dans ce même Dictionnaire en 1835.

Le trait d'union sert également à relier deux éléments qui conservent chacun leur autonomie : Le train Paris-Granville. C'est le trait d'union qui est aussi utilisé pour signaler la coupure d'un mot en fin de ligne.

Il convient de ne pas confondre le trait d'union et le tiret, qui sont d'ailleurs, en typographie, bien distincts. Le tiret sert à isoler différents éléments. On l'utilisera par exemple dans des énumérations sous forme de liste :

Vous devez avoir avec vous :

- votre permis de conduire,
- la carte grise du véhicule,
- le certificat d'assurance du véhicule.

Les tirets peuvent aussi encadrer une incise et annoncer le changement de personnage dans un dialogue.

N'oublions pas, pour finir, que la locution trait d'union ne prend jamais de trait d'union.

*NDLR : en typographie, on distingue le trait d'union, le tiret demi-cadratin et le tiret cadratin. Ils n'ont ni le même codage, ni la même longueur, ni le même rôle. (-, -, —)*

- Trait d'union : - (Frappe au clavier avec la touche 6, sert aussi de signe moins)

- Tiret demi-cadratin : - (Code Alt + 0150)

- Tiret cadratin : — (Code Alt + 0151)

*Un prochain article traitera de typographie... des tirets, du trait d'union, de l'espace insécable (féminin en typographie), etc.. et des efforts très laborieux de votre président pour éditer un BAL à peu près correct...*

Bernard BROQUA

## L'accident vasculaire cérébral

Cela peut servir ! Prenez quelques minutes pour lire ceci et peut-être sauver une vie et contribuer à faire connaître le danger que représente l'Accident Vasculaire Cérébral.

Lors d'un barbecue, Julie trébuche et fait une chute. Elle affirme aux autres invités qu'elle va bien et qu'elle s'est accroché les pieds à cause de ses nouveaux souliers. Les amis l'aident à s'asseoir et lui apportent une nouvelle assiette. Même si elle a l'air un peu secouée, Julie profite joyeusement du reste de l'après-midi... Plus tard le mari de Julie téléphone à tous leurs amis pour dire que sa femme a été transportée à l'hôpital... Elle a eu un accident vasculaire cérébral lors du barbecue.

Si les personnes présentes avaient été en mesure d'identifier les signes d'un tel accident, Julie aurait pu être sauvée. Un neurologue dit que s'il peut atteindre une victime d'AVC dans les trois heures, il peut renverser entièrement les effets de la crise.

Il affirme que le plus difficile est que l'AVC soit identifié, diagnostiqué et que le patient soit vu en moins de trois heures par un médecin.

Reconnaître les symptômes d'un AVC : Poser trois questions très simples à la personne en crise :

1 Lui demander de SOURIRE.

2 Lui demander de lever LES DEUX BRAS.

3 Lui demander de PRONONCER UNE PHRASE TRÈS SIMPLE (exemple : Le soleil est magnifique aujourd'hui).

Si elle a de la difficulté à exécuter l'une de ces tâches, appelez le 15 et décrivez les symptômes au répartiteur.

Selon un cardiologue, si tous ceux qui reçoivent cette information la transmettaient à leur tour à 10 personnes, une vie au moins pourrait être sauvée par jour.

ON FAIT BIEN SUIVRE DES BLAGUES.  
ON PEUT BIEN FAIRE SUIVRE DES CHOSES UTILES  
CELA PEUT SAUVER DES VIES.

Jean-Marie BOUR

## Détente

C'est la saison des champignons ! Attention !

**Pour préparer votre prochaine cueillette des champignons.**

À l'examen de doctorat en pharmacie, l'examineur :  
- Comment reconnaît-on les champignons mortels ?  
- À l'autopsie !

Un paysan ramasse des champignons dans un bois. Le vétérinaire du pays s'approche et reconnaît qu'ils sont vénéneux.

- Malheureux ! vous allez vous empoisonner !  
- Ne craignez rien, monsieur, ce n'est pas pour les manger, c'est pour les vendre !

Deux amis discutent. Ils ne se sont pas vus depuis un bout de temps.

- J'ai entendu dire que tu t'es remarié.  
- Oui, c'est ma quatrième fois.  
- Et les précédentes ?  
- Toutes mortes, toutes.  
- Mon Dieu ! Et comment ?  
- La première a mangé des champignons vénéneux.  
- Pour l'amour du ciel ! Et la deuxième ?  
- Aussi.  
- Et la troisième a mangé aussi des champignons vénéneux ?

- Non, non, elle s'est cassé le cou.  
- Un accident ?  
- Non, elle n'a pas voulu manger les champignons.

«Tous les champignons sont comestibles, sauf certains... Une fois seulement.»

### COLUCHE

Une malencontreuse erreur s'est glissée dans notre tableau des champignons vénéneux (voir page 12 du numéro 477). Les survivants auront rectifié d'eux-mêmes.

### Tristan BERNARD

Les amours sont comme les champignons. On ne sait si elles appartiennent à la bonne ou à la mauvaise espèce que lorsqu'il est trop tard.

### Philippe GELUCK

- Où avez-vous attrapé ces mycoses ?  
- Désolé docteur, un vrai amateur ne révèle pas ses coins à champignons !

### Alphonse ALLAIS

- Les champignons poussent dans les endroits humides, c'est pourquoi ils ont la forme d'un parapluie.

### Jean RIGAUX

- De tous les champignons, celui d'une voiture est encore le plus mortel.

## L'agenda de la section

Mercredi 13 août	12 h : commémoration du 70 <sup>e</sup> anniversaire de la Libération d'Aire sur l'Adour
Jeudi 21 août	11 h : commémoration du 70 <sup>e</sup> anniversaire de la Libération de Mont de Marsan 11 h 30 : inauguration du Centre Pédagogique de la Résistance et de la Déportation à Mont de Marsan
Mercredi 10 septembre	Rencontre avec monsieur LACOMBE, DASEN des Landes
Mardi 23 septembre	Sortie en Pays Basque
Mercredi 24 septembre	Réunion du jury des concours
Jeudi 25 septembre	Journée nationale d'hommage aux Harkis, Mont de Marsan
Vendredi 3 octobre	Réunion de travail à l'EFS des Landes : lancement challenge « Bénévolat, civisme et don de sang »
Lundi 6 octobre	Rencontre du proviseur de Gaston Crampe : don de sang et concours de Défense et illustration de la langue française
Mardi 7 octobre	Rencontre du proviseur de Jean d'Arcet : don de sang et concours de Défense et illustration de la langue française
Lundi 13 octobre	Rencontre avec le proviseur de Gaston Crampe : information sur les propositions dans l'Ordre des Palmes académiques
Lundi 13 octobre	Intervention auprès de toutes les classes de BTS du Lycée Gaston Crampe : présentation du challenge « Bénévolat, civisme et don de sang »
Mercredi 15 octobre	Hommage aux frères DARBINS Mont de Marsan
Samedi 25 octobre	Assemblée générale de la SMLH
Lundi 27 et mardi 28 octobre	Achat livres pour Concours AMOPA (Président section + président jury)
Lundi 27 octobre	Président invité à la réunion de travail : préparation des cérémonies officielles 2015 à Aire sur l'Adour
Mercredi 5 novembre	10 h : IUT de Mont de Marsan : réunion du bureau et des membres du jury 12 h : repas en commun 14 h 30 : cérémonie de remise des prix, amphithéâtre de l'IUT de Mont de Marsan

**BONNE CUEILLETTE !  
Et bonne journée !**

Mardi 11  
novembre

Cérémonie de l'Armistice  
Mont de Marsan : 10 h 30  
Aire sur l'Adour : 11 h 30

Mercredi 12  
novembre

Lycée Victor DURUY, Mont de Marsan : cérémonie de commémoration du centenaire de la Première Guerre mondiale et exposition : « Le lycée Victor Duruy dans la Grande Guerre »

Samedi 22  
novembre

Réunion des bureaux des sections AMOPA d'Aquitaine à Mont de Marsan (Annulée)

Mardi 25  
novembre

16 h 30 : Cérémonie de remise des médailles à la préfecture

Jeudi 4  
décembre

Journée de fin d'année :  
12 h : repas au Bel Air à Saint-Avit  
14 h 30 : conférence de monsieur Bernard VIVIER : « ARIANE 5 ET SON FUTUR, la clé européenne de l'indépendance d'accès à l'espace », IUT de Mont de Marsan

## Important

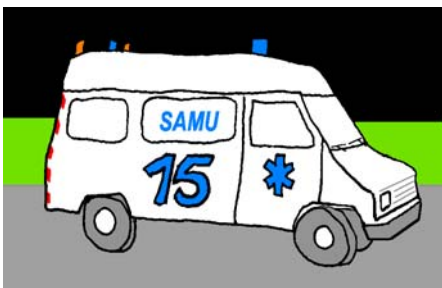
Les ambulanciers ont remarqué que très souvent lors d'accidents de la route, les blessés ont un téléphone portable sur eux. Toutefois, lors des interventions, on ne sait jamais qui prévenir dans ces listes interminables de contacts.

Les ambulanciers ont donc lancé l'idée que chacun d'entre nous rentre dans son répertoire, la personne à contacter en cas d'urgence sous le même pseudonyme. Le pseudonyme international connu est « ICE » (= In Case of Emergency).

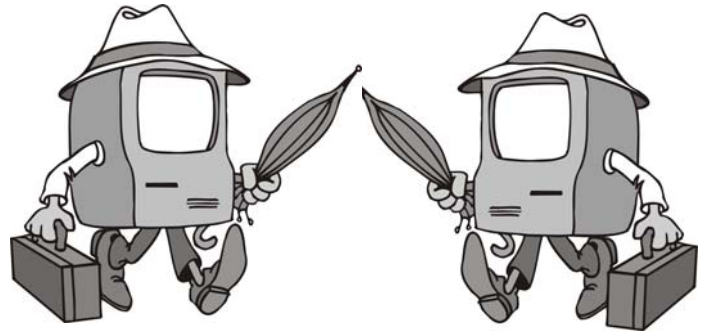
C'est sous ce nom qu'il faut entrer le numéro de la personne à contacter, utilisable par les ambulanciers, la police, les pompiers ou les premiers secours.

Lorsque plusieurs personnes doivent être contactées on peut utiliser ICE1, ICE2, ICE3, etc. Facile à faire, ne coûte rien et peut apporter beaucoup. Si vous croyez en l'utilité de cette convention, faites passer le message afin que cela rentre dans les mœurs.

Jean-Marie BOUR



## Informatique et Internet



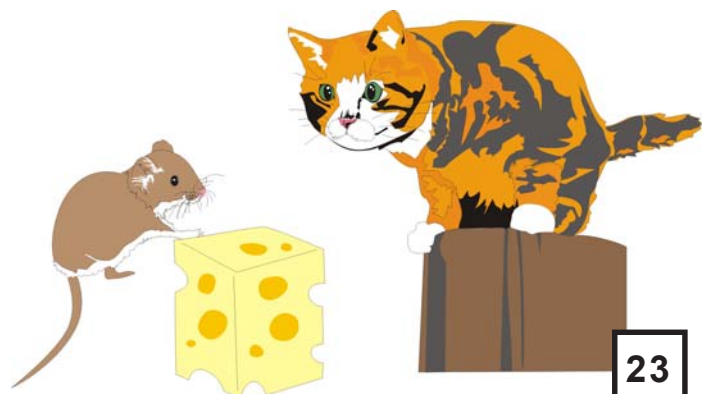
Je dispose d'environ 60 adresses mél d'adhérents AMOPA-Landes... Ceux qui me l'ont confiée reçoivent donc des informations sur leur messagerie... Les autres non ! Pourquoi ? D'abord une raison de coût, chacun le comprendra, un courriel ne coûte rien, un courrier postal est cher... Par ailleurs, certaines informations ne peuvent pas être transmises par courrier : l'adresse d'un site... par exemple... à quoi bon dépenser un timbre pour vous informer si vous n'avez pas Internet ?

Je ne peux donc que vous inviter à vous équiper et à vous connecter à Internet : laissez vos peurs de côté, c'est désormais très facile et plus très cher ! Et en cas de besoin, petits-enfants, enfants, amis se feront un plaisir de vous dépanner, vous expliquer : de quoi créer un bon lien entre générations.

J'invite donc tous les adhérents et sympathisants qui ne l'ont pas encore fait à m'adresser un simple courriel qui me permettra de « récupérer » leur adresse mél. N'oubliez pas aussi en cas de changement d'adresse électronique de m'en faire part, même chose d'ailleurs en ce qui concerne votre adresse postale...

Votre adresse mél est confidentielle : elle ne sera transmise à quiconque, soyez rassuré ! Mais elle vous permettra de recevoir diverses informations : le BAL en couleur et toutes les photos et reportages de nos diverses activités. (Je pense que la section des Landes est la seule à transmettre à l'ensemble des adhérents les photos et les enregistrements de ses activités... profitez-en c'est gratuit !).

Bernard BROQUA



## Noël

Le ciel est noir, la terre est blanche ;  
- Cloches, carillonnez gaîment ! -  
Jésus est né ; la Vierge penche  
Sur lui son visage charmant.

Pas de courtines festonnées  
Pour préserver l'enfant du froid ;  
Rien que les toiles d'araignées  
Qui pendent des poutres du toit.

Il tremble sur la paille fraîche,  
Ce cher petit enfant Jésus,  
Et pour l'échauffer dans sa crèche  
L'âne et le bœuf soufflent dessus.

La neige au chaume coud ses franges,  
Mais sur le toit s'ouvre le ciel  
Et, tout en blanc, le chœur des anges  
Chante aux bergers : « Noël ! Noël ! »

*Théophile GAUTIER*

### Ce doux hiver qui égale ses jours

Ce doux hiver qui égale ses jours  
A un printemps, tant il est aimable,  
Bien qu'il soit beau, ne m'est pas agréable,  
J'en crains la queue, et le succès toujours.

J'ai bien appris que les chaudes amours,  
Qui au premier vous servent une table  
Pleine de sucre et de mets délectable,  
Gardent au fruit leur amer et leurs tours.

Je vois déjà les arbres qui boutonnent  
En mille nœuds, et ses beautés m'étonnent,  
En une nuit ce printemps est glacé,

Ainsi l'amour qui trop serein s'avance,  
Nous rit, nous ouvre une belle apparence,  
Est né bien tôt bien tôt effacé.

*Théodore AGRIPPA d'AUBIGNÉ*

### Dans l'interminable ...

Dans l'interminable  
Ennui de la plaine,  
La neige incertaine  
Luit comme du sable.

Le ciel est de cuivre  
Sans lueur aucune,  
On croirait voir vivre  
Et mourir la lune.

Comme des nuées  
Flottent gris les chênes  
Des forêts prochaines  
Parmi les buées.

Le ciel est de cuivre  
Sans lueur aucune.  
On croirait voir vivre  
Et mourir la lune.

Corneille pousse  
Et vous, les loups maigres,  
Par ces bises aigrës  
Quoi donc vous arrive ?

Dans l'interminable  
Ennui de la plaine  
La neige incertaine  
Luit comme du sable.

*Paul VERLAINE, Romances sans paroles (1874)*

## Le vent

Sur la bruyère longue infiniment  
Voici le vent cornant novembre;  
Sur la bruyère, infiniment,  
Voici le vent

Qui se déchire et se démembre,  
En souffles lourds, battant les bourgs ;  
Voici le vent,  
Le vent sauvage de novembre.

Aux puits des fermes,  
Les seaux de fer et les poulies  
Grincent ;

Aux citernes des fermes,  
Les seaux et les poulies  
Grincent et crient  
Toute la mort, dans leurs mélancolies.

Le vent rafle, le long de l'eau,  
Les feuilles mortes des bouleaux,  
Le vent sauvage de novembre ;  
Le vent mord, dans les branches,  
Des nids d'oiseaux ;  
Le vent râpe du fer  
Et peigne, au loin, les avalanches,  
Rageusement du vieil hiver,  
Rageusement, le vent,  
Le vent sauvage de novembre.

Dans les étables lamentables,  
Les lucarnes rapiécées  
Ballottent leurs loques falotes  
De vitres et de papier.  
Le vent sauvage de novembre !  
Sur sa butte de gazon bistré,  
De bas en haut, à travers airs,  
De haut en bas, à coups d'éclairs,  
Le moulin noir fauche, sinistre,  
Le moulin noir fauche le vent,  
Le vent,  
Le vent sauvage de novembre.

Les vieux chaumes, à cropetons,  
Autour de leurs clochers d'église,  
Sont ébranlés sur leurs bâtons ;  
Les vieux chaumes et leurs auvents  
Claquent au vent,  
Au vent sauvage de novembre.  
Les croix du cimetière étroit,  
Les bras des morts que sont ces croix,  
Tombent, comme un grand vol,  
Rabattu noir, contre le sol.

Le vent sauvage de novembre,  
Le vent,  
L'avez-vous rencontré le vent,  
Au carrefour des trois cents routes,  
Criant de froid, soufflant d'ahan,  
L'avez-vous rencontré le vent,  
Celui des peurs et des déroutes ;  
L'avez-vous vu, cette nuit-là,  
Quand il jeta la lune à bas,  
Et que, n'en pouvant plus,  
Tous les villages vermoulus  
Criaient, comme des bêtes,  
Sous la tempête ?

Sur la bruyère, infiniment,  
Voici le vent hurlant,  
Voici le vent cornant novembre.

*Émile VERHAEREN*